

# Fiche d'utilisation du sol

## Commune de Vresse-Sur-Semois

Province: Namur  
 Secteur d'aménagement: BEAURAING - GEDINNE  
 Statut de la commune selon le SDER: Commune rurale

### Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	140	1,4
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	7,1	0
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	110	1,1
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	96	0,9
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	11	0,1
	Terrains à usage industriel et artisanal	7,7	0
	Terrains dévolus au transport	5,2	0
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	1,4	0
	Bâtiments spéciaux	1,6	0
	Sous-total	380	3,8
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	1.101	10,9
	Prés et pâtures	574	5,7
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	7.369	72,8
	Terres vaines et vagues	218	2,2
	Milieux naturels non exploités	17	0,2
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	7,3	0
	Sous-total	9.286	91,8
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		452	4,5
<b>Total</b>		<b>10.118</b>	<b>100</b>

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

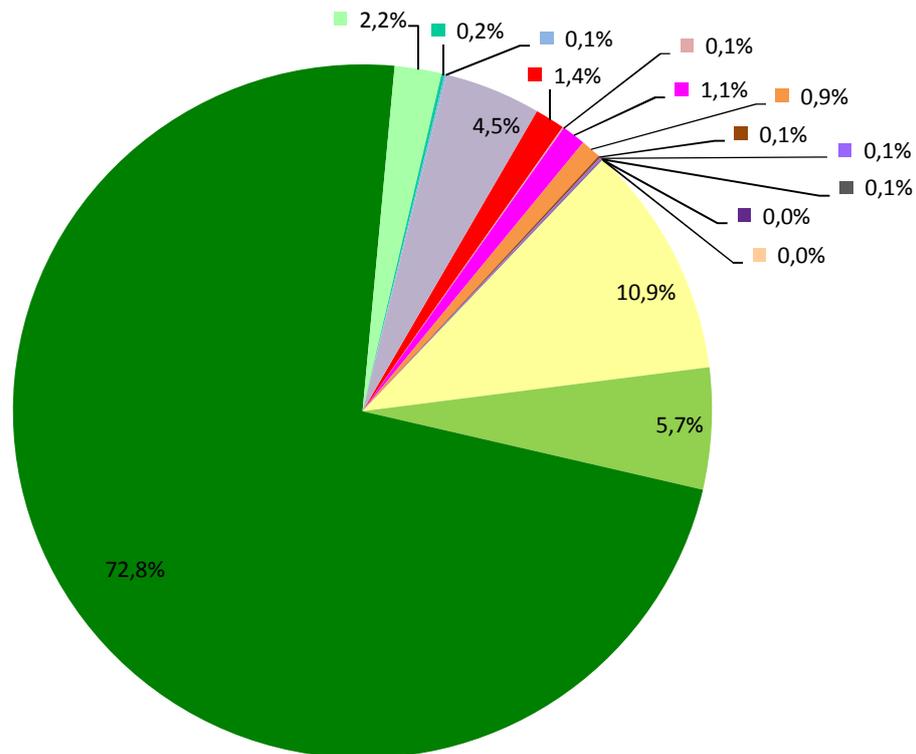
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

## Catégories d'utilisation du sol (2008)

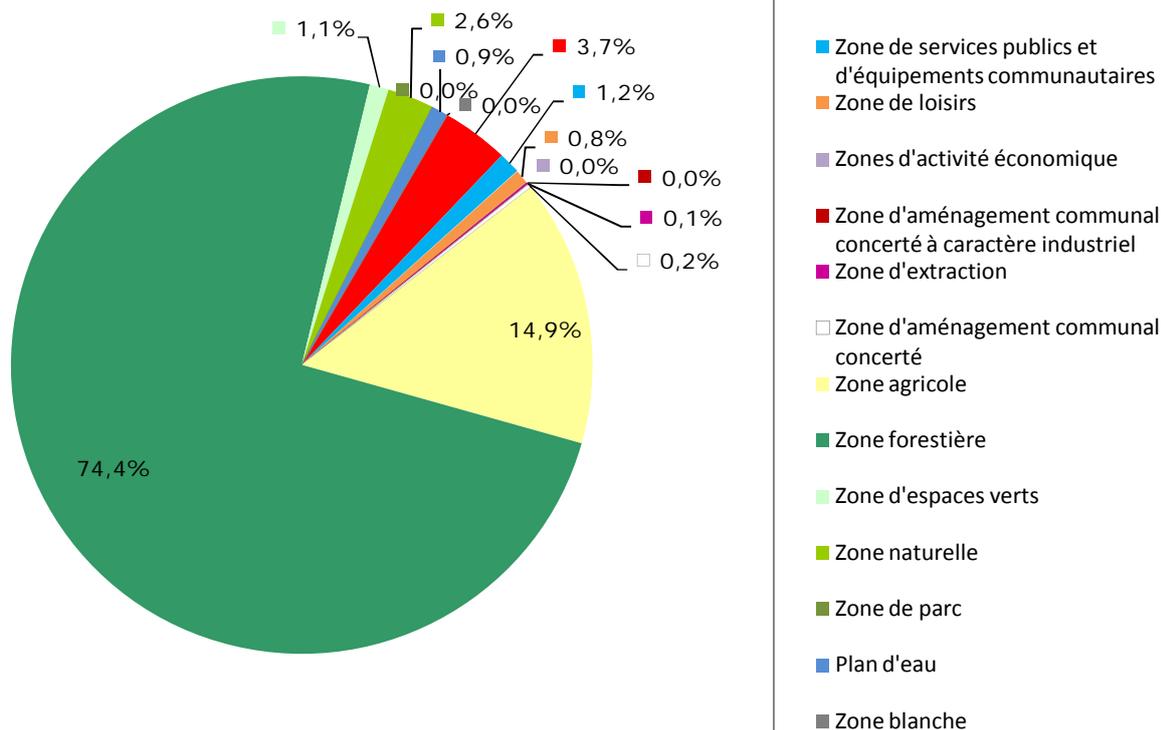


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieux naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

## Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	377	3,7
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	122	1,2
	Zone de loisirs	81	0,8
	Zones d'activité économique	4,7	0
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	11	0,1
	Sous-total	596	5,9
Zone d'aménagement communal concerté		22	0,2
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	1.510	14,9
	Zone forestière	7.528	74,4
	Zone d'espaces verts	108	1,1
	Zone naturelle	259	2,6
	Zone de parc	-	-
	Plan d'eau	94	0,9
	Sous-total	9.500	93,9
Zone blanche		-	-
<b>Total</b>		<b>10.118</b>	<b>100</b>

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

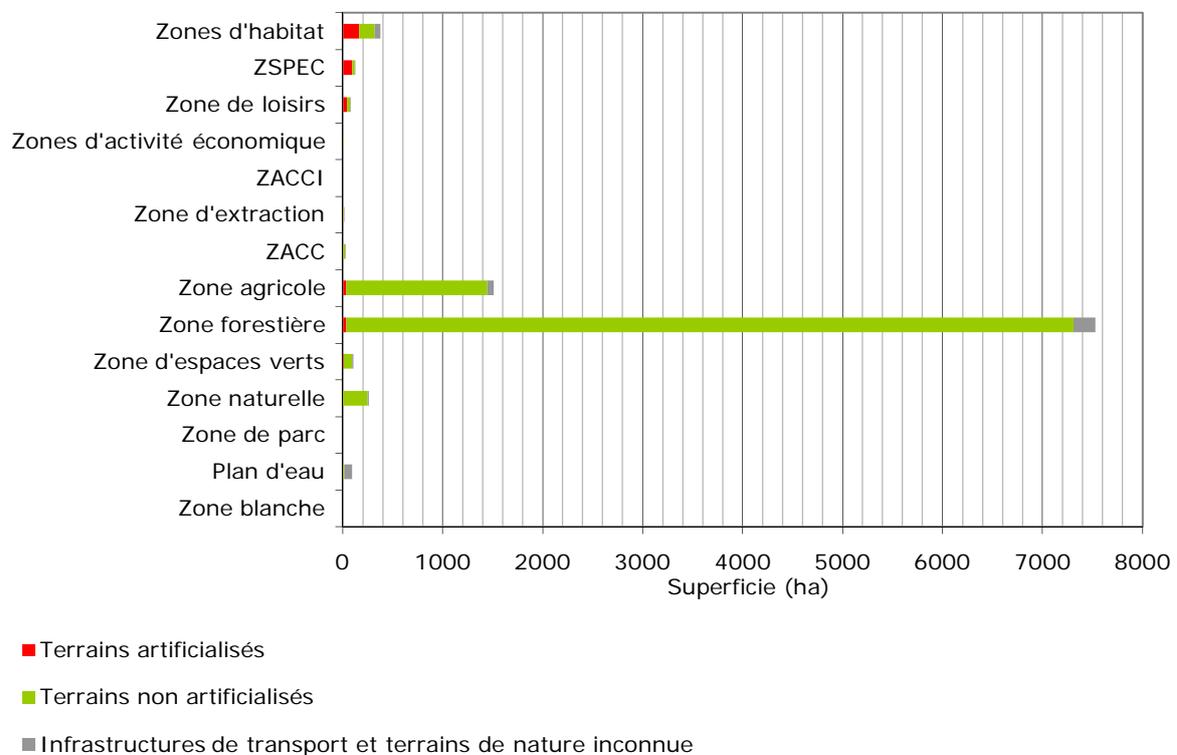
## Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	161	42,8	154	41,0	61	16,3	377
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	95	77,8	27	21,8	0,4	0,3	122
	Zone de loisirs	42	51,4	35	43,6	4,0	5,0	81
	Zones d'activité économique	1,3	28,0	3,2	67,4	0,2	4,7	4,7
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	1,0	8,9	10	88,3	0,3	2,8	11
	Sous-total	300	50,4	230	38,5	66	11,1	596
Zone d'aménagement communal concerté		1,2	5,3	20	92,0	0,6	2,7	22
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	34	2,2	1.412	93,5	64	4,2	1.510
	Zone forestière	33	0,4	7.277	96,7	218	2,9	7.528
	Zone d'espaces verts	8,0	7,3	88	81,7	12	11,0	108
	Zone naturelle	1,4	0,6	246	95,0	11	4,4	259
	Zone de parc	-	-	-	-	-	-	-
	Plan d'eau	2,4	2,6	12	12,5	80	85,0	94
	Sous-total	79	0,8	9.036	95,1	385	4,1	9.500
Zone blanche		-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>		<b>380</b>	<b>3,8</b>	<b>9.286</b>	<b>91,8</b>	<b>452</b>	<b>4,5</b>	<b>10.118</b>

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

## Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



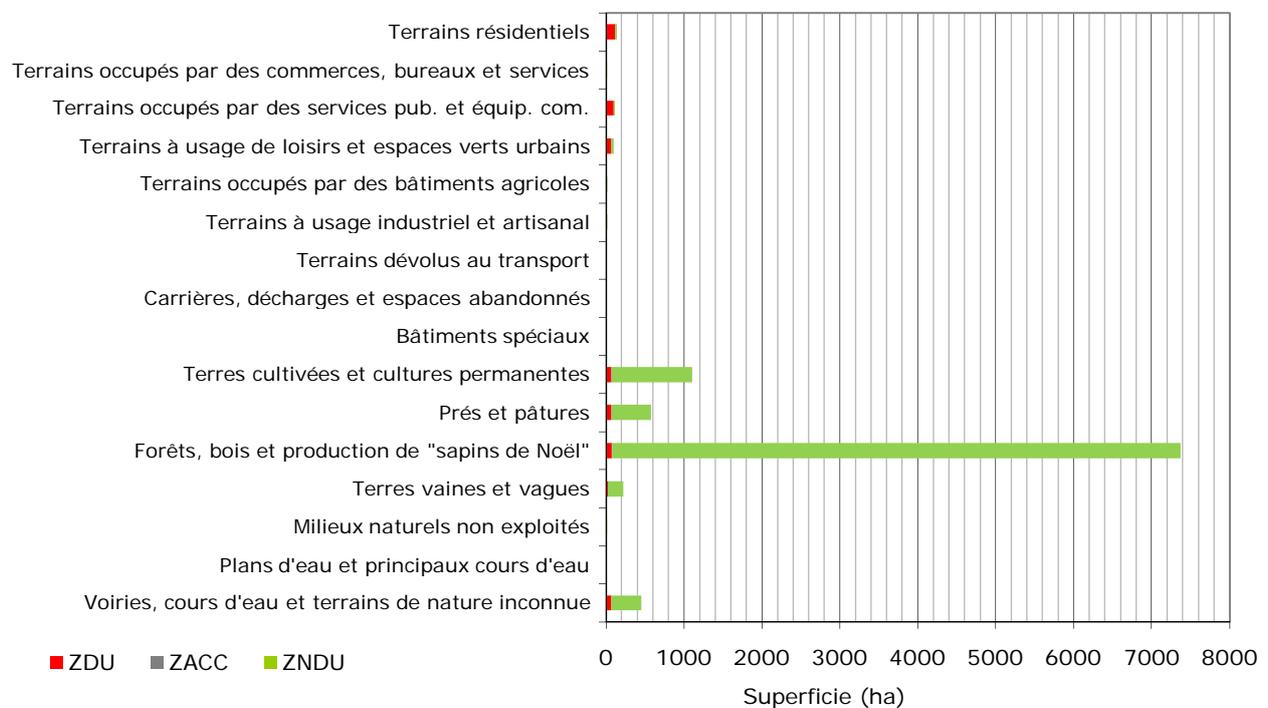
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	116	82,8	0,6	0,4	23	16,8	140
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	6,3	89,0	-	-	0,8	11,0	7,1
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	101	91,8	-	-	9,0	8,2	110
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	63	65,3	0,3	0,3	33	34,4	96
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	6,4	56,7	-	-	4,9	43,1	11
	Terrains à usage industriel et artisanal	4,7	61,3	0,2	2,7	2,8	36,0	7,7
	Terrains dévolus au transport	1,8	33,6	-	-	3,5	66,4	5,2
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	1,0	70,8	-	-	0,4	29,2	1,4
	Bâtiments spéciaux	0,8	51,1	-	-	0,8	48,9	1,6
	Sous-total	300	79,0	1,2	0,3	79	20,7	380
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	63	5,7	12	1,1	1.026	93,1	1.101
	Prés et pâtures	65	11,4	4,7	0,8	504	87,8	574
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	74	1,0	2,8	0	7.292	99,0	7.369
	Terres vaines et vagues	26	12,0	0,8	0,4	191	87,6	218
	Milieux naturels non exploités	0,8	5,0	-	-	16	95,0	17
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	0,1	2,0	-	-	7,2	98,0	7,3
	Sous-total	230	2,5	20	0,2	9.036	97,3	9.286
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		66	14,7	0,6	0,1	385	85,2	452
<b>Total</b>		<b>596</b>	<b>5,9</b>	<b>22</b>	<b>0,2</b>	<b>9.500</b>	<b>93,9</b>	<b>10.118</b>

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).